

District scolaire **francophone Sud**
Apprendre. Grandir. Devenir.

1-833-533-3664 (SANS FRAIS)

PLAN GLOBAL POUR LA RENTRÉE 2020

Le plan global pour la rentrée 2020 pendant la pandémie de la COVID-19 a été établi par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance en collaboration avec la Santé publique.
Ce plan vise à accompagner les écoles et les familles dans le retour à l'école. L'objectif est de **limiter la propagation de la COVID-19, tout en assurant l'accès à une éducation et à des services aux élèves de qualité.** Un Guide à l'intention des parents et du public a été publié et chaque école a son plan opérationnel.

QUI DOIT RETOURNER À L'ÉCOLE ?

L'apprentissage se fera **à temps plein pour tous les élèves** à partir de la rentrée 2020. Les élèves de la maternelle à la 8e année apprendront à l'école, ceux du secondaire apprendront à l'école et à la maison. Le temps en classe variera selon les niveaux et les écoles.

Les objectifs d'apprentissage **prescrits dans les programmes d'études sont obligatoires pendant l'année scolaire 2020-2021.** Le personnel enseignant accompagnera et évaluera les élèves dans l'atteinte des résultats d'apprentissage.

SI MON ENFANT EST À RISQUE EN RAISON D'UNE CONDITION MÉDICALE ?

- **Consultez votre médecin** pour vous informer et déterminer si votre enfant doit ou non aller à l'école.
- **Si votre enfant ne peut pas aller à l'école en raison de sa santé physique ou mentale,** il bénéficiera d'un plan d'apprentissage établi par son enseignante ou enseignant et d'un soutien pédagogique.

AVANT D'ENVOYER MON ENFANT À L'ÉCOLE

- ☑ Vérifier la température de votre enfant avant de partir pour l'école.
- ☑ Si votre enfant présente des symptômes de la COVID-19, **vous devez le garder à la maison et composer le 811.**
- ☑ Si votre enfant est en santé et ne présente aucun symptômes de la COVID-19, **vous pouvez l'envoyer à l'école.**
- ☑ **Assurez-vous que votre enfant a un masque propre qu'il apportera avec lui à l'école.**
- ☑ Un enfant ou une personne malade qui présente des symptômes de la COVID-19 **ne peut pas revenir à l'école avant d'être complètement rétablie.** La Santé publique vous informera du moment où l'isolement peut prendre fin.

Un enfant ou une personne qui a habituellement des allergies saisonnières ou souffre de congestion ou d'écoulement nasal chronique, est autorisé à rentrer à l'école.



District scolaire **francophone Sud**
Apprendre. Grandir. Devenir.

1-833-533-3664 (SANS FRAIS)





COMMENT SE FERA LE TRANSPORT SCOLAIRE À LA RENTRÉE ?

Des changements sont à prévoir dans les **trajets et horaires du transport scolaire** afin de permettre la distanciation physique **et d'éviter le regroupement d'élèves aux mêmes endroits et aux mêmes heures.**

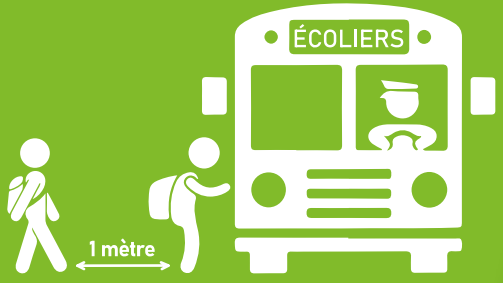
M>5e **1 élève** ou **2 élèves d'une même famille par banc** afin de respecter la distanciation physique sans masque

6e>12e **1 élève** ou **2 élèves d'une même famille par banc** avec un masque à l'entrée et à la sortie de l'autobus. Un élève peut retirer son masque s'il est assis seul ou avec un membre de sa famille.



Quand la distanciation physique n'est pas possible, **les élèves doivent porter un masque.**

Les services de transport scolaire sont adaptés afin que ces mesures soient respectées.



QUI A ACCÈS À L'ÉCOLE ?

- **Les élèves et le personnel scolaire** tel que défini par la Loi sur l'éducation (enseignants et enseignantes itinérantes, personnel du district, bénévoles et autres personnes ressources).
- Les enseignants et les enseignantes invités et le personnel scolaire qui travaillent dans plus d'une école **devront suivre des protocoles supplémentaires.** Le district scolaire essaiera de réduire le nombre d'écoles que visitent ces employés.
- **Toute personne autorisée par la direction** (travaux de réparation, urgences, travailleurs sociaux, etc.)
- **Certains inspecteurs,** par exemple les représentants de Travail sécuritaire NB et de la Santé publique, **peuvent effectuer des vérifications ponctuelles.**
- **L'utilisation des écoles par la communauté est suspendue jusqu'à nouvel ordre.**
- **Les rencontres de groupes et autres événements scolaires d'envergure seront tenus de façon virtuelle.**

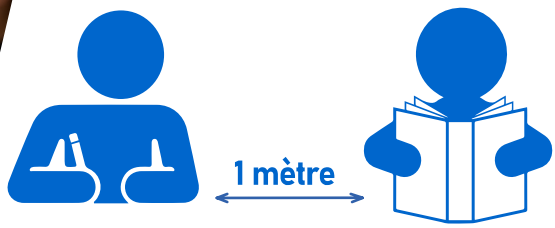
EST-CE QUE JE PEUX VISITER L'ÉCOLE DE MON ENFANT ?

- Les visites sans rendez-vous ou non planifiées pour les parents **seront limitées et ne seront pas encouragées.**
- **Le contact virtuel ou téléphonique sera le principal moyen de communication.** Si une rencontre en personne est nécessaire, elle sera réalisée dans le respect des directives de santé et de sécurité. **Des masques peuvent être exigés dans le plan opérationnel de l'école.**



District scolaire **francophone Sud**
Apprendre. Grandir. Devenir.

1-833-533-3664 (SANS FRAIS)



COMMENT SE FERA L'APPRENTISSAGE DURANT LA PANDÉMIE ?

Les objectifs d'apprentissage prescrits sont **obligatoires pendant l'année scolaire 2020-2021.** Le programme d'études veillera à ce que les résultats essentiels soient atteints.

Tous les espaces disponibles propices à l'apprentissage et à la vie scolaire seront utilisés pour soutenir l'apprentissage (espaces extérieurs, communautaires, à la maison, etc.).

- **Il est possible que des classes ou des groupes d'élèves de niveaux différents soient combinés.**
- **Reconfiguration des espaces communs** pour assurer la distanciation physique entre les groupes d'élèves mais aussi entre les élèves et les adultes.
- **Horaires ajustés pour réduire l'encombrement à l'intérieur et à l'extérieur des écoles** et pour assurer que les groupes d'élèves ou la distanciation physique soient respectés (récréations, dîners, lorsque l'on vient chercher ou déposer les élèves et autres déplacements)



Le matériel que les élèves utilisent en commun (ordinateurs, appareils électroniques, équipement de sport, instruments de musique, etc.) **seront nettoyés et désinfectés entre les utilisations** par un membre du personnel scolaire.

- **S'il n'est pas possible de les nettoyer et de les désinfecter, le matériel ne doit être utilisé que par un seul élève ou ne seront pas utilisés.**

COMMENT SE PASSERONT LES ACTIVITÉS ?

- Activités individuelles ou avec plus d'espace entre les élèves et le personnel scolaire pour permettre la distanciation physique.
- **Maternelle à 8e :** élèves divisés en groupes de classe (bulles). La distanciation physique n'est pas requise à l'intérieur d'une bulle.
- **Secondaire :** les élèves doivent respecter une distance physique d'1 mètre à l'intérieur d'une classe, de 2 mètres à l'extérieur des classes ou d'1 mètre avec un masque.
- **Des équipes pédagogiques des districts scolaires et du Ministère ont travaillé à identifier les apprentissages à prioriser, dans l'éventualité où le passage d'une phase à l'autre viendrait affecter la fluidité dans les apprentissages ou dans la livraison des services éducatifs.**

 Les apprentissages seront obligatoires et les progrès des élèves seront évalués.

Les élèves de la 9e à la 12e année ***utiliseront diverses plateformes numériques pour leurs travaux collaboratifs et pour leurs apprentissages, à l'école et à distance,*** *à partir de la rentrée 2020.*

Le programme AVAN (Apportez votre appareil numérique) *mis en place par le ministère de l'Éducation et du Développement de la Petite enfance (MEDPE) les invite* ***à apporter leurs propres outils technologiques à l'école.***

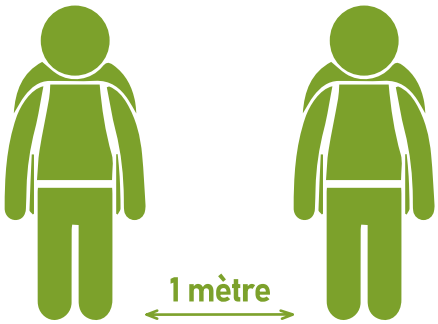
Les familles admissibles peuvent ***soumettre une demande sur le portail en ligne à l'intention des parents.*** *Plus de renseignements sur le programme AVAN seront* ***transmis directement aux familles, qui peuvent aussi composer le*** **1-833-533-3664 (SANS FRAIS).**





District scolaire **francophone Sud**
Apprendre. Grandir. Devenir.

1-833-533-3664 (SANS FRAIS)



L'HYGIÈNE À L'ÉCOLE ?

Utilisation de produits désinfectants enregistrés au Canada.

Formation du personnel sur la manière d'utiliser les produits.

Nettoyage et désinfection des surfaces ou objets touchés fréquemment (poignées de porte, rampes, matériel pédagogique, etc.) au moins 2 fois par jour et lorsqu'elles ne sont pas propres.

Les objets que les élèves portent à leur bouche doivent être **rincés avec de l'eau potable après avoir été nettoyés ou désinfectés.**

Il y aura un ou plusieurs postes de désinfection des mains par espace commun selon la taille de l'espace

QUAND SE LAVER LES MAINS ?

Pour éviter la propagation du virus, le personnel scolaire et les élèves doivent se laver les mains avec de l'eau et du savon fréquemment .

Le personnel scolaire doit se laver les mains dans les situations suivantes :
- avant et après la manipulation de nourriture
- après avoir aidé un enfant à utiliser les toilettes
- après les pauses
- avant et après avoir administré des médicaments.

COMPORTEMENT À L'ÉCOLE

- Éviter les **salutations à proximité.** (ex. : embrassades et poignées de mains)
- Les élèves de la 6e à la 12e année devront **désinfecter leur pupitre et leur chaise après chaque cours.**
- Le nombre d'élèves **qui accèdent aux toilettes** en même temps est limité.
- **Le personnel scolaire doit respecter une distance physique de deux (2) mètres entre eux.**
- Les groupes d'élèves (bulles) seront à une distance physique de deux (2) mètres des autres groupes (bulles), sinon à un (1) mètre de distance avec le port du masque.
- Avant et après chaque récréation, le personnel scolaire s'assure que les élèves se lavent les mains.
- Les fontaines d'eau sont interdites. Pour les stations de recharge, **veiller à ce que votre bouteille d'eau n'entre pas en contact avec le robinet.**
- Éviter de se toucher le visage, les yeux, le nez et la bouche.
- Tousser ou éternuer dans le pli de son coude ou se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir jetable. **Jeter immédiatement les mouchoirs utilisés et se laver ou se désinfecter les mains.**
- **Les élèves et le personnel scolaire doivent se laver les mains dans les situations suivantes :**
 - à l'arrivée sur les lieux (désinfection acceptée)
 - avant et après les repas
 - après avoir utilisé les toilettes
 - après s'être mouché ou avoir toussé ou éternué
 - après avoir partagé des jouets, un objet à usage commun ou du matériel d'apprentissage
 - avant et après la prise de médicaments
 - après avoir joué dehors.



District scolaire **francophone Sud**
Apprendre. Grandir. Devenir.

1-833-533-3664 (SANS FRAIS)



COMMENT BIEN SE LAVER LES MAINS AVEC DE L'EAU ET DU SAVON ?



Se mouiller les mains



Utiliser du savon liquide ou une barre de savon propre



Frotter les mains vigoureusement ensemble



S'assurer de bien laver toutes les surfaces de la peau



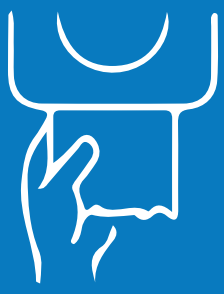
Faire attention aux zones autour des ongles et entre les doigts



Continuer de frotter pendant au moins vingt secondes



Rincer et sécher les mains comme il faut.



Fermer le robinet , si possible, avec une serviette en papier. Ouvrir la porte avec une serviette en papier et la jeter.

S'il n'y a pas d'eau et de savon et s'il n'y a pas de saleté visible sur les mains : Utiliser du désinfectant pour les mains autorisé par Santé Canada. **Les plus jeunes élèves doivent être supervisés quand ils utilisent ces désinfectants.**



Appliquer un désinfectant pour les mains



Frotter le dos, la paume, entre les doigts, autour des ongles, et les poignets



Frotter les mains vigoureusement ensemble



Frotter jusqu'à ce que les mains soient sèches

PORT DU MASQUE

- Les élèves de la 6e à la 12e devront obligatoirement **porter un masque à l'extérieur de la salle de classe.** L'utilisation des masques en dehors de la classe est **recommandée pour les élèves de maternelle à la 5e.** Le port du masque n'est pas requis en salle de classe.
- Il est recommandé de porter un masque propre. Le port du masque doit être adapté à la tâche et doit être porté et jeté ou lavé correctement. **Ils ne doivent pas être portés pendant de longues périodes.**
- **Lorsqu'il est correctement porté,** une personne qui porte un masque non médical ou un couvre-visage **peut réduire la propagation du virus.**
- Le port du masque seul **n'empêchera pas la propagation de la COVID-19.** Vous devez tout le temps **respecter de bonnes mesures d'hygiène et la distanciation physique.**